

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 11

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1980

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des Ruchers SAR 1980

Lors de l'AD de mars 1979, c'est l'ensemble des sections du canton de Neuchâtel, qui a été désigné pour le concours de 1980.

Le jury est composé de Jean Chammartin, représentant le Comité SAR, de M. Charles Huguenin, représentant l'AD et de M. Henri Porret au nom des sections visitées.

Observations générales

Cette année, ce sont 20 apiculteurs qui ont affronté le jury, chiffre légèrement plus élevé que les années précédentes ; soit : 6 pour la Côte neuchâteloise, 3 pour La Béroche, 3 pour le Val-de-Ruz, 1 pour le Val-de-Travers, 5 pour les Montagnes et 2 pour La Chaux-de-Fonds. Ils possèdent au total 512 colonies.

15 apiculteurs sont classés en 1^{re} catégorie et 5 en 2^e catégorie. Le secteur visité est très étendu, des bords du lac aux Verrières et du Saut-du-Doubs à Biaufond.

Nous répétons comme chaque année, que le concours des ruchers fait partie de la vulgarisation apicole, donc à la disposition de tous. Il oblige à faire une révision générale au rucher et à revoir l'état de ses connaissances ; c'est du reste très bénéfique, selon l'aveu même des participants.

Les apiculteurs neuchâtelois ont compris l'importance de cette manifestation, preuve en est le zèle mis dans la conduite du rucher et les magnifiques résultats obtenus. Nous les félicitons chaleureusement. Nous relevons avec plaisir que la moyenne est sensiblement supérieure cette année ; 93,53 en 1^{re} catégorie sur 100 points, et 145 en 2^e catégorie sur un maximum de 150 points.

Nous remercions aussi M. André Andrey, président de la Fédération, ainsi que les comités de section pour leur fructueux «apostolat» auprès des apiculteurs afin d'assurer la bonne marche du concours.

En 1^{re} classe, il est attribué 2 médailles argent, 13 médailles or ; les 5 apiculteurs de la 2^e classe reçoivent tous la médaille or. Malheureusement, lors de nos visites, il n'y avait pas ou peu de récolte, ce qui est général cette année, à cause du mauvais temps.

Bon nombre d'apiculteurs font de l'élevage avec fécondation en station, ce qui permet d'améliorer la qualité de leur rucher.

L'espoir, c'est le feu sacré qui permet à l'apiculteur de reprendre courage et de repartir vers une nouvelle année qui sera meilleure.

Nous avons la joie de relever les mérites d'un apiculteur très qualifié, bien connu dans le monde apicole. Il s'agit de M. Edmond Rosselet, retraité de la police, à Neuchâtel.

Le prénommé exploite deux ruchers importants, très bien tenus, où tout respire l'ordre, la propreté. Sur les hauteurs de Valangin, nous trouvons un rucher de 45 colonies et au sommet du Chaumont, 20 colonies sont logées dans un pavillon Lienherr. Ces ruchers sont le reflet des connaissances de l'apiculteur. M. Rosselet obtient le beau résultat de 149 points sur un maximum de 150, avec médaille d'or et médaille de «vermeil» offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, avec félicitations du jury.

Nous relevons encore que M. Rosselet est spécialiste en élevage, responsable des éleveurs de son canton et fait bénéficier ses collègues de sa longue expérience et de son dévouement.

Nous remercions tous les apiculteurs qui nous ont tous aimablement reçus. Les dialogues ont été très cordiaux et nous gardons un très bon souvenir des contacts que nous avons eus avec les participants.

Indépendamment du pointage, chaque participant a aussi le mérite d'avoir présenté son rucher.

En terminant, je remercie mes collègues du jury, MM. Huguenin et Porret, pour leur bon esprit et leur précieuse collaboration.

1758 Villaz-St-Pierre, le 6 octobre 1980.

Le président du jury:
Jean Chammartin

Section: Montagnes neuchâteloises.

Bernard Von ALLMEN, commerçant, 2400 Le Locle.

Apiculteur dès 1970 (1 rucher Saut-du-Doubs, 1 rucher «Les Roussottes»).

A 5 minutes du Saut-du-Doubs, nous quittons la route et, par un sentier rocailleux et sinueux, nous arrivons au pied des rochers. Il faut avoir le pied montagnard, la montée est longue et pénible (pensons au nourrissage des colonies), double mérite de l'apiculteur qui doit porter sur le dos le sirop et, quand il y a récolte, descendre le miel; ce n'est pas si facile. Une cabane abrite 8 colonies DB. L'ombre des rochers et des arbres donne une certaine humidité dans les ruches.

La région est mellifère; c'est pour cette raison que des abeilles se trouvent à cet endroit depuis de nombreuses années. Les ruches devraient être visitées plus régulièrement, des cadres sont à remplacer, quelques ruches à modifier.

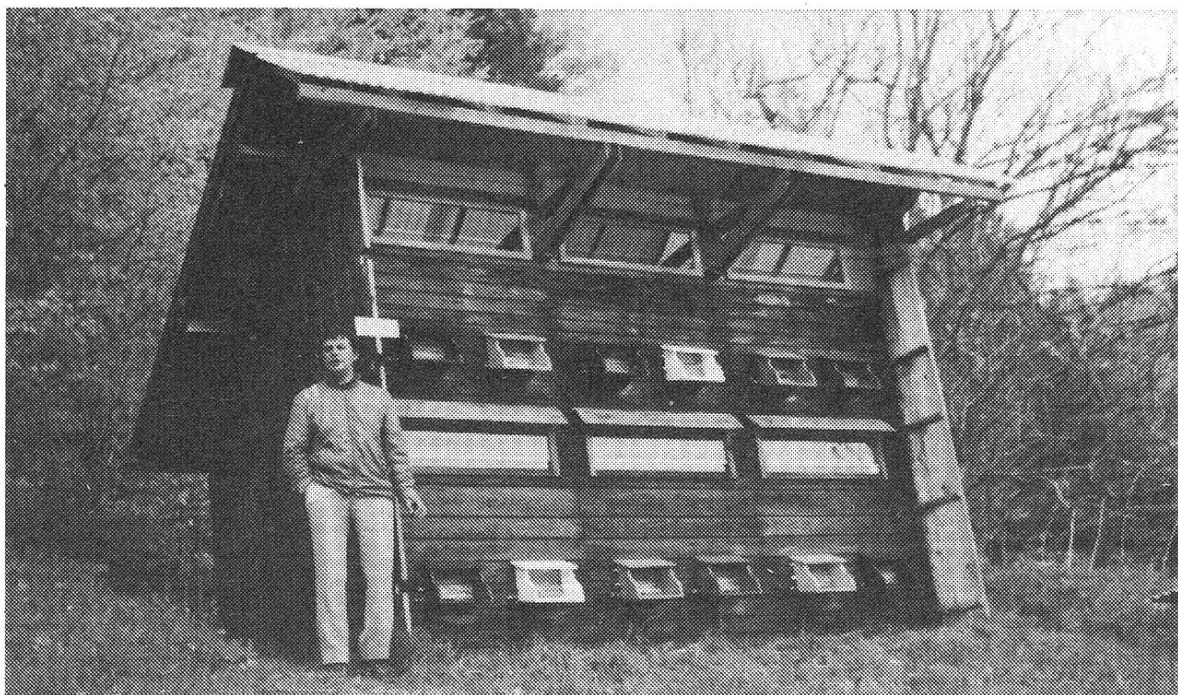
«*Les Roussottes*», près de Cerneux-Péquignot: joli pavillon abritant 13 colonies DB. L'accès est facile. L'apiculteur a fait un agrandissement au nord de son rucher pour loger son matériel, c'est très bien. Plusieurs ruches ont été visitées. Des rayons sont à remplacer, des reines à renouveler.

Annotations et comptabilité à améliorer.

Les connaissances théoriques et manière de travailler sont bonnes.

L'apiculteur manque un peu de temps, très occupé qu'il est par son commerce.

Le jury lui accorde: 9-9-8-9-9-8-8-9-8-9 = 86 points, médaille d'argent.



Section: Val-de-Travers.

André ANDREY, instituteur, 2126 Les Verrières.

Apiculteur dès 1960. 12 colonies DB. Alt. 960 m.



En quittant Les Verrières, vers le nord, un joli chemin de campagne nous conduit à La Vey-Jeanet, où se trouve le rucher de cet apiculteur, dans une clairière sur terrain en location. L'accès est très facile. Les ruches sont en bon état. Les vastes campagnes environnantes offrent une abondante floraison très mellifère si le temps est de la partie.

Lors de la première visite, nous sommes gratifiés d'un gros orage de grêle ; la cabane de l'apiculteur nous a servi d'abri bienvenu. A cette altitude, les colonies sont un peu retardées, spécialement cette année, par le temps froid et pluvieux de mai et juin.

A la deuxième visite, les ruches sont bien développées, il y a de belles populations. Les deux ruches système Borel, montrent une très jolie récolte, ce qui est assez rarement constaté dans nos visites.

4 colonies se trouvent au Mont des Verrières ; la région est propice pour la pastorale si le temps est favorable.

Le matériel est complet et en bon état. La comptabilité est à compléter.

Les connaissances théoriques sont bonnes, ainsi que la manière de travailler.

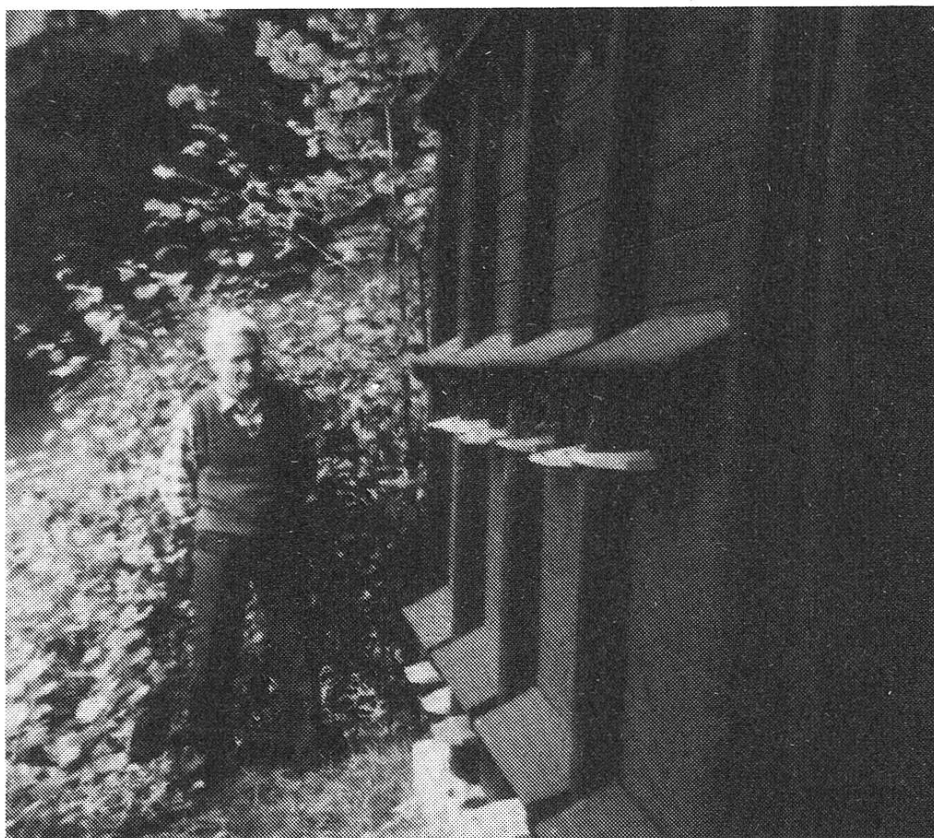
Apiculteur très dévoué, président de la Fédération neuchâteloise, il a fait de l'apostolat auprès des sections pour inviter les membres à participer au concours. Son travail a été fructueux. Nous le remercions pour son dévouement à la cause apicole.

Le jury lui accorde: 9-9-9-9-10-9-9-10-9-10 = 93 points, médaille d'or.

Section : La Côte neuchâteloise.

Norbert ANDREY, dessinateur, 2103 Noiraigue.

Apiculteur dès 1960. 13 colonies BJ.



En lisière de forêt, à Pertuis du Sault, près des Cadolles, à Neuchâtel, l'apiculteur possède un très joli pavillon. 11 colonies BJ sont logées à l'intérieur et 2 ruches Borel à l'extérieur. L'accès est difficile et pénible, par un sentier tortueux, à forte déclivité à travers la forêt.

A la première visite, le 22 mai, il y a déjà 5 essaims. Jolies populations, ruches en bon état, de même que la réserve de cadres qui sont à disposition pour la récolte.

La ruche N° 3 a la hausse bien garnie; espérons que les autres suivront.

L'apiculteur présente un graphique sur les récoltes de miel dans la région, de 1894 à 1979, tableau très intéressant.

Les connaissances théoriques sont bonnes, les annotations un peu sommaires, de même que la comptabilité.

Bon praticien, cet apiculteur fait preuve d'un courage extraordinaire. En utilisant le sentier qui conduit à son rucher, il porte encore sur les épaules 70 kilos de sucre pour le nourrissage des abeilles; ce n'est pas une promenade d'agrément à l'âge de 58 ans.

M. Andrey a déjà fait le concours en 1969, et a reçu une médaille d'or (91 points).

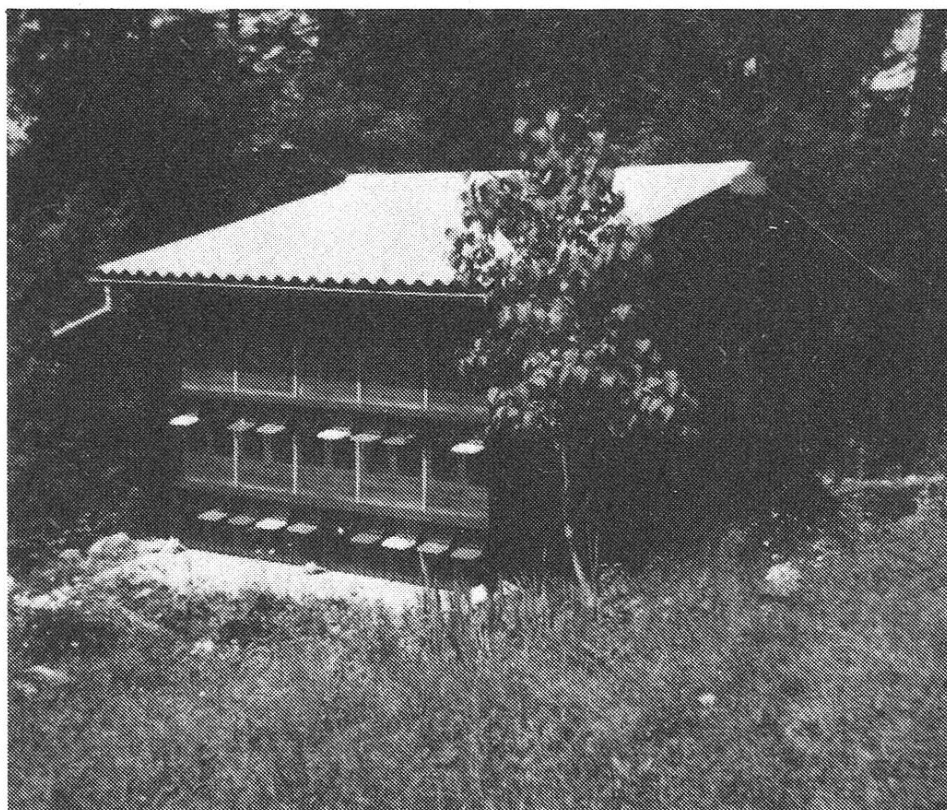
Nous félicitons cet apiculteur pour son courage, son dévouement à la cause apicole, et pour le bel exemple qu'il donne à ses collègues.

Le jury lui accorde: 9-9-9-9-9-9-10-10-9-10 = 93 points, médaille d'or.

Section : La Chaux-de-Fonds.

Eric AUBRY, employé communal, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Apiculteur dès 1976. 17 colonies BJ. Alt. 820 m.



En descendant vers le Doubs, au lieu-dit «Le Bardot», à 300 mètres en dessous de la route, dans une clairière, se trouve un magnifique rucher-pavillon. L'accès est un peu difficile par temps humide. Si le chemin est pénible, le miel est «toujours monté» répond l'apiculteur avec un brin d'humour. Heureusement, il peut compter sur les services d'un ami qui possède une jeep.

Les massifs de fleurs font une garde d'honneur autour du rucher ; félicitations à son épouse.

Le pavillon est quasiment neuf, transformé et agrandi par M. Aubry qui a montré ses qualités de menuisier qualifié.

Entrons dans ce «palais des abeilles» ; il est vaste, bien éclairé ; tout respire l'ordre et la propreté ; le travail y est agréable ; c'est un lieu de détente pour toute la famille. Accidenté, mais soutenu par sa vaillante épouse, l'apiculteur a eu le courage d'affronter le jury. Nous avons visité plusieurs colonies, belles populations, beaux rayons, réserve de cadres qui se rempliront de nectar dans cette région mellifère.

La comptabilité, tenue par M^{me}, est bouclée mensuellement.

Le matériel est complet et en bon état.

Les connaissances théoriques sont bonnes.

Bon praticien, il a un grand amour pour ses abeilles.

Le jury lui accorde : 9-10-10-10-9-9-9-10-10-9 = 95 points, médaille d'or.

Section : La Béroche.

Pierre BORIOLI, agriculteur-vigneron, 2022 Bevaix.

Apiculteur dès 1976. 23 colonies DB.



L'apiculteur présente près de sa ferme, dans un endroit tranquille et ensoleillé, un joli pavillon monté de ses mains, dans lequel sont logées 17 colonies DB.

Le pavillon est vaste, bien éclairé, ce qui facilite le travail. Les planches d'envol sont à modifier. Quelques colonies sont un peu faibles, et pour cause : mauvais temps, ou valeur des reines ?

Les connaissances théoriques sont bonnes, travaille un peu brusquement.

Au lieu-dit « Le Rougeolait » se trouve une caravane avec 6 colonies à proximité des champs de colza. Les ruches devraient être plus populeuses pour mieux profiter de la floraison.

A la deuxième visite, l'apiculteur a marqué deux reines avec dextérité. La caravane a été déplacée en forêt. Onze ruchettes avec reines fécondées se trouvaient à cet endroit ; les reines sont destinées à son rucher.

La comptabilité doit être améliorée. Le matériel est complet et à l'état de neuf.

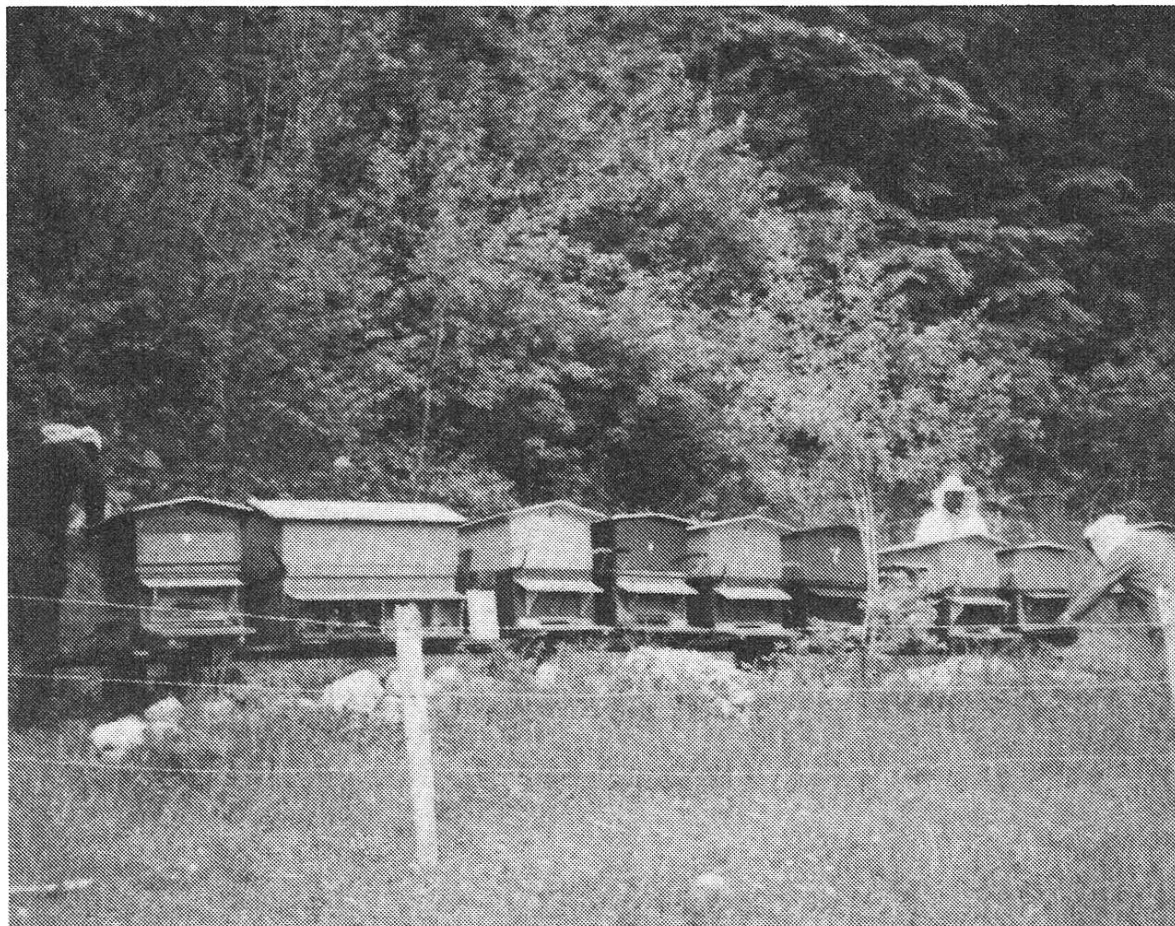
Apiculteur très courageux, très occupé par son exploitation et ses vignes, il trouve encore du temps pour les abeilles. Il est très dévoué envers ses collègues.

Le jury lui accorde : 10-9-9-8-9-9-8-10-8-9 = 89 points, médaille d'argent.

Section : Val-de-Ruz.

Philippe BREITLER, comptable, Colombier.

Apiculteur depuis 1974. 16 colonies DB, à Dombresson.



Le rucher se trouve en bordure de forêt au lieu-dit «Le Torrent», à Dombresson. L'accès est un peu pénible par temps humide. La situation est bonne et favorable à l'apiculture.

Visité plusieurs ruches, belle ponte, beau couvain.

Deuxième visite: un peu de miel dans les hausses. Ruche N° 3: la hausse est bien garnie.

Les ruches ont été revernies, bel effet.

La menace d'un orage rend les abeilles un peu agressives.

Les annotations sont bonnes, comptabilité bien tenue.

Le local se trouve à son domicile; il est propre, tout le matériel est en bon état. L'apiculteur nous a montré un cérificateur à cire avec corps de chauffe électrique, belle invention.

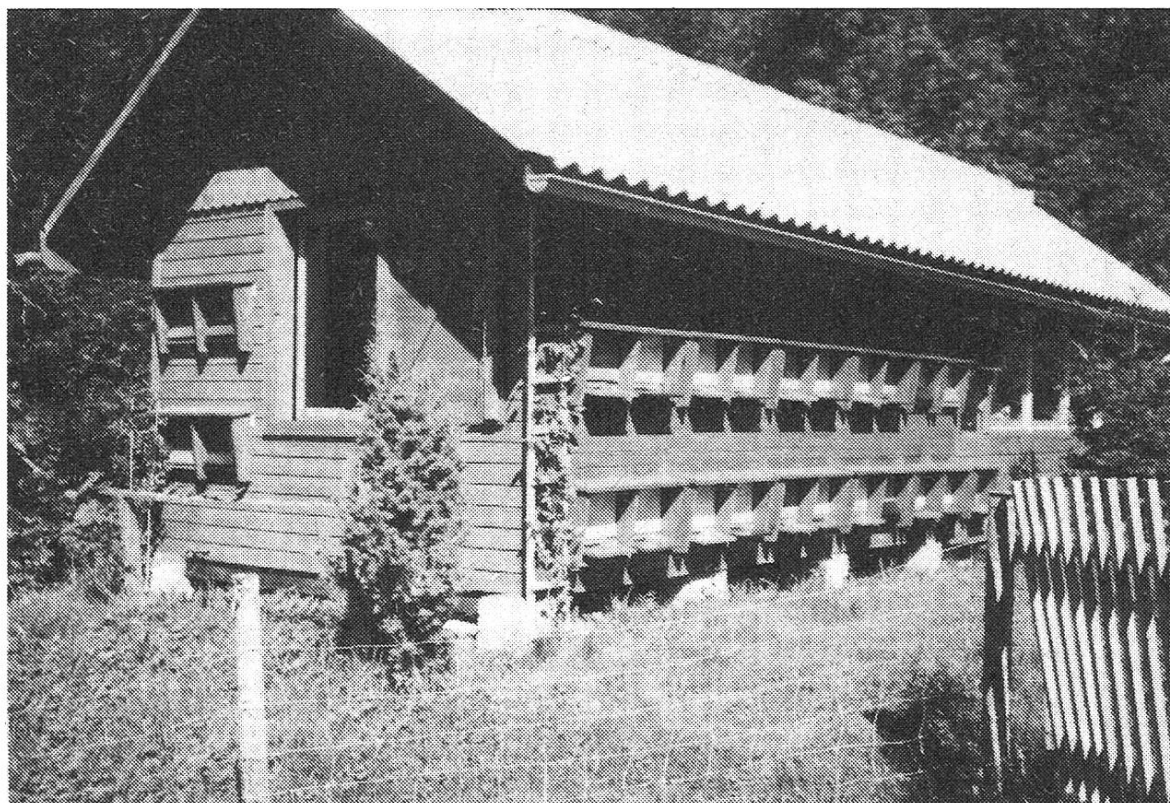
Bon praticien, il voue beaucoup de soins à ses abeilles.

Le jury lui accorde: 9-10-9-9-10-9-9-10-10-10 = 95 points, médaille d'or.

Section : Montagnes neuchâteloises.

André BURI, inséminateur, 2400 Le Locle.

Apiculteur depuis 1975. 19 colonies Spüler, à Les Geys (Doubs).



En descendant la route, à mi-chemin vers le Doubs, un très joli pavillon joue à cache-cache avec une clairière, un peu en retrait de la route, où l'on approche avec la voiture.

L'apiculteur a eu l'aubaine d'acheter une parcelle ; l'endroit est propice à l'apiculture. La région du Doubs est reconnue pour les belles récoltes de miel, grâce à sa flore et aux plantes mellifères. Le rucher a été construit par l'apiculteur qui s'est révélé un bon architecte et un bon menuisier. Il est vaste et bien éclairé ; une partie est destinée aux abeilles, le reste sert de local et de laboratoire. C'est une belle réalisation, il est agréable d'y travailler. Une ruche en paille, habitée, sert de témoin du passé.

Les ruches sont du système Spühler, que l'on trouve un peu dans la région. Une grande cuve à eau alimente une fontaine rustique. Belles colonies, 2 ruchettes sous verre attirent notre attention. Plusieurs colonies sont visitées, les abeilles attendent la récolte, elle débute.

Le matériel est complet et en bon état ; les annotations et la comptabilité sont bonnes.

Connaissances théoriques et pratiques à améliorer, ce qui viendra certainement au contact des collègues.

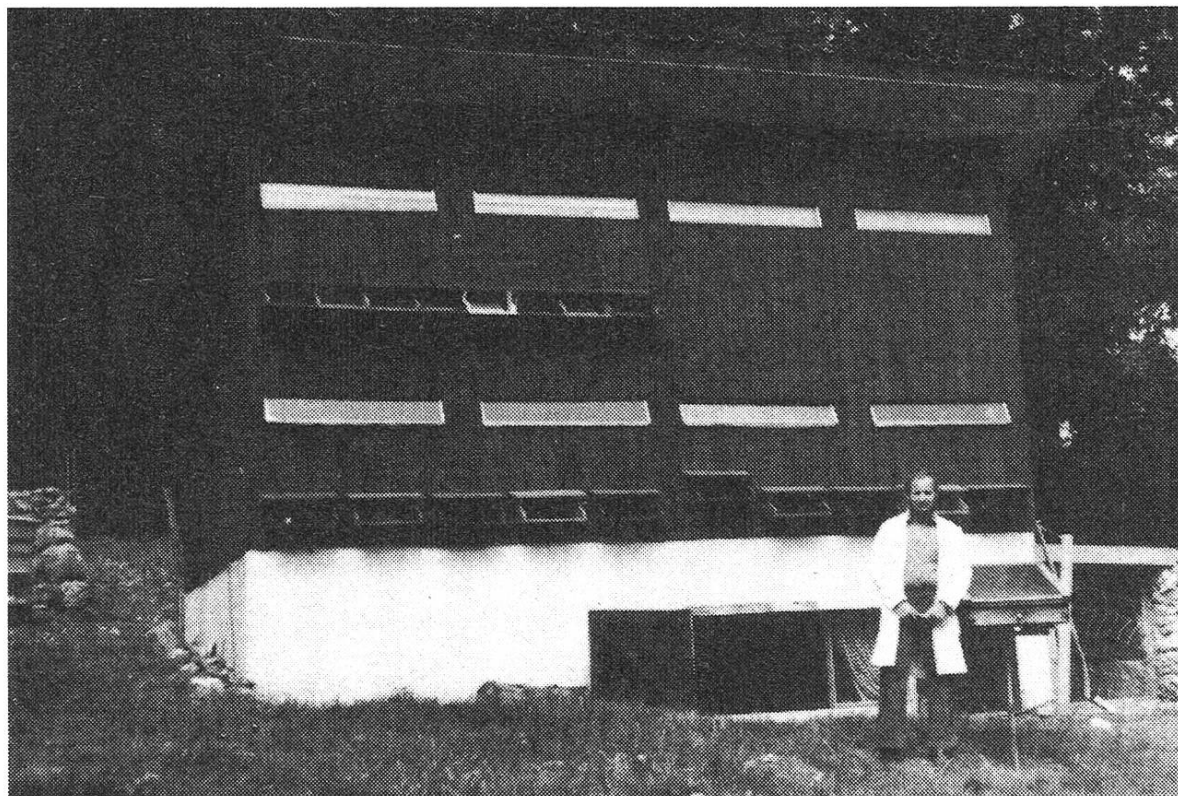
L'apiculteur porte beaucoup d'attention aux abeilles.

Le jury lui accorde : 10-9-9-9-9-9-8-10-9-9 = 91 points, médaille d'or.

Section : Val-de-Ruz.

Willy DEBÉLY, fonctionnaire d'Etat (NE), 2053 Cernier.

Apiculteur dès 1973. 21 colonies DB.



Près de la ferme paternelle, à Chézard, se trouvent 4 colonies DB ; bonne situation.

Un joli pavillon situé dans une clairière à «Chapelet», La Jonchère, sur terrain communal des Hauts-Geneveys, contient 17 colonies DB. L'accès au rucher est facile. Une solide clôture interdit aux intrus de pénétrer dans le domaine réservé aux abeilles. Il faudra surveiller la croissance des arbres pour éviter trop d'ombrage. Le rucher a été aménagé par l'apiculteur avec un petit sous-sol très pratique. Les ruches sont en bon état. Dans l'armoire de beaux cadres attendent d'être mis en hausses pour la récolte tant désirée.

Les reines sont de valeur, proviennent de son élevage fait sur du couvain sélectionné et fécondé en station.

Plusieurs ruches sont visitées, dont deux un peu faibles.

Le matériel est complet et en bon état, bonnes annotations et comptabilité bien tenue.

Bonnes connaissances théoriques, bon praticien, très dévoué à la cause apicole.

L'apiculteur remplit encore plusieurs fonctions : conseiller apicole, inspecteur-suppléant, secrétaire de section et de Fédération, c'est dire qu'il consacre beaucoup de temps à l'apiculture. Nous le félicitons pour son dévouement.

Le jury lui accorde : 9-9-10-9-9-10-9-10-10-10-10 = 95 points, médaille d'or.

Section: Val-de-Ruz.

André DESAULES, conseiller agricole, Ecole d'agriculture, Cernier.

Apiculteur dès 1972. 25 colonies DB.



Dans un endroit idéal, en bordure de forêt, à La Jonchère, alt. 860 m., sur terrain dont il est propriétaire, nous trouvons 25 colonies DB. L'aménagement est merveilleux. Une jolie cabane construite par ses soins sert de local et de laboratoire; c'est une parfaite réussite.

Les ruches sont en bon état, elles portent un nom rappelant une histoire, remplaçant le numéro traditionnel.

De beaux cadres sont prêts à mettre en ruche pour recevoir la récolte tant désirée.

Visité plusieurs colonies, dont l'une n'a plus de couvain frais (à surveiller), ce fait est souvent constaté durant cette longue période de mauvais temps.

Les reines sont marquées. Fait de l'élevage avec fécondation en station.

Le matériel est complet, en parfait état, extracteur avec force fournie par la génératrice.

Les annotations et les connaissances théoriques sont bonnes. Bon praticien. La comptabilité, tenue selon son système personnel, est claire et rapide à consulter, et les écritures simplifiées.

Le jury lui accorde: 10-9-10-9-9-10-9-10-10-10 = 96 points, médaille d'or.

Section : Montagnes neuchâtelaises.

Mario DUBOIS, menuisier et agriculteur, 2400 Le Locle.

Apiculteur dès 1972. 19 colonies BJ. Alt. 1010 m.



Dans le verger de la ferme paternelle dominant la ville, près d'une forêt, l'apiculteur a construit un très joli pavillon dans lequel sont logées 19 colonies BJ. Les ruches sont aussi de sa fabrication. M. Dubois a utilisé ses talents de menuisier : c'est une belle réussite.

En entrant dans le pavillon, nos regards sont attirés par les magnifiques peintures florales, sur les portes des ruches. Félicitations à la petite «fée» pour cette belle décoration. Fortes populations, qui seraient en mesure de remplir les hausses; l'endroit est favorable à l'apiculture. Vastes campagnes et forêts de sapins à disposition des abeilles.

L'apiculteur fait de l'élevage sur du couvain sélectionné; à la deuxième visite il nous a présenté 15 ruchettes.

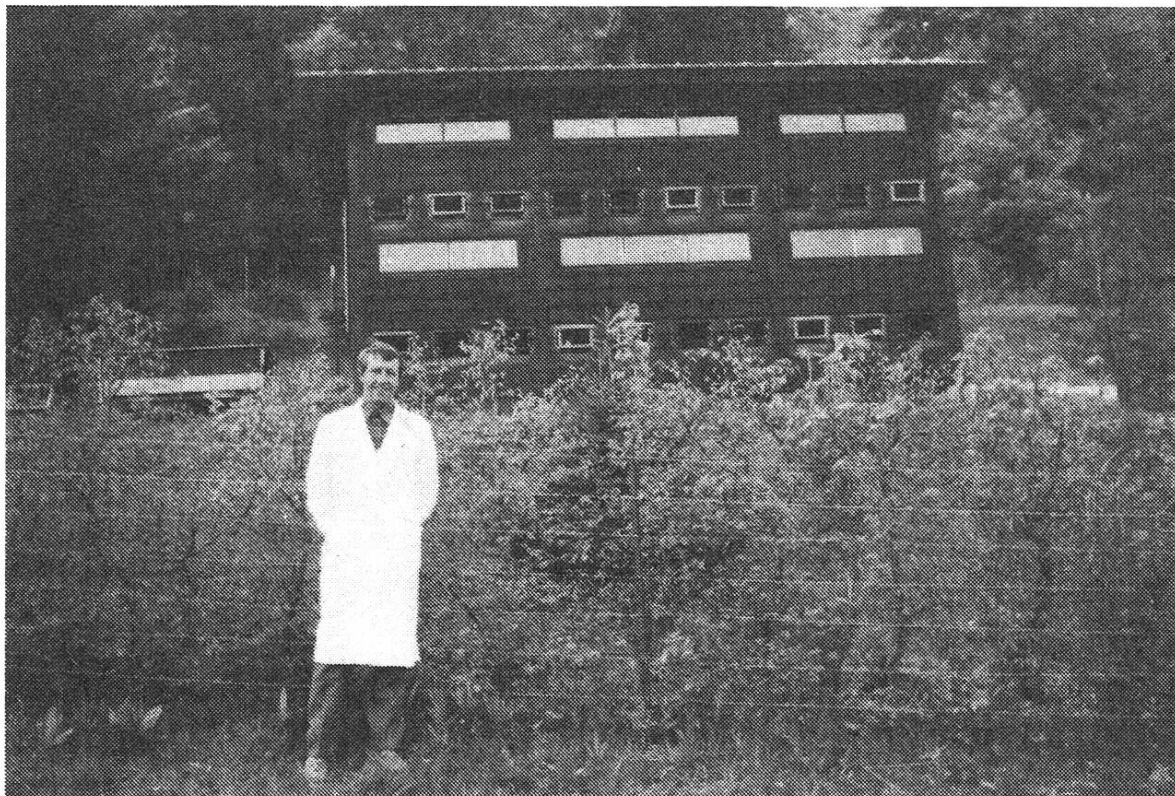
Le matériel est complet, les annotations sont bonnes, ainsi que la comptabilité; bonnes connaissances théoriques également.

Le jury lui accorde: 10-10-9-9-9-10-9-10-9-9 = 94 points, médaille d'or.

Section : Montagnes neuchâtelaises

Georges-André FAVRE, mécanicien-technicien, 2400 Le Locle.

Apiculteur dès 1968. 31 colonies DB.



Au lieu-dit «Les Cœudres», près de La Sagne, l'apiculteur a installé près d'une forêt un très beau pavillon Lienherr. L'accès est facile, depuis le chemin, quelques marches d'escaliers conduisent devant la porte du rucher. Une jolie clôture en haies vives interdit aux intrus de pénétrer dans le domaine réservé aux abeilles.

Le pavillon est vaste, propre, bien éclairé, tout respire le bien-être. L'aménagement est parfait et offre un beau coup d'œil. A la première visite, les colonies sont bien développées, malgré le froid du printemps.

Plusieurs ruches sont visitées, elles témoignent de la capacité de l'apiculteur, bon état des cadres, valeur des reines, etc. De beaux rayons en réserve dans une armoire attendent leur mise dans les hausses pour se remplir de nectar, pour la joie du maître des lieux.

L'apiculteur fait de l'élevage sur du couvain fourni par les moniteurs et fécondé en station.

La comptabilité est très bien tenue, un graphique intéressant nous est présenté.

A la maison d'habitation, un grand local sert de laboratoire réservé uniquement pour les abeilles.

Travaille très calmement, bonnes connaissances théoriques. Excellent praticien, c'est un apiculteur modèle pour son entourage.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-10-10-10-10-9-10-10-10-10-10 10 = 148 points, médaille d'or.

Section: Côte neuchâteloise.

François FARINE, employé postal, 2023 Rochefort.

Apiculteur dès 1975.



Le rucher comprenant 14 colonies DB se trouve dans le verger de la maison paternelle, à Cormondrèche. Belle situation, loin du bruit. Une jolie cabane construite par l'apiculteur sert de local et de laboratoire.

Les ruches sont en très bon état, de même que le matériel et la balance qui permettent de suivre le mouvement de la récolte ou de voir les diminutions.

Les populations sont bonnes, les reines sont marquées. Il fait un peu d'élevage.

A la deuxième visite, nous avons vu un élevage, des ruchettes en ponte, avec reines déjà marquées.

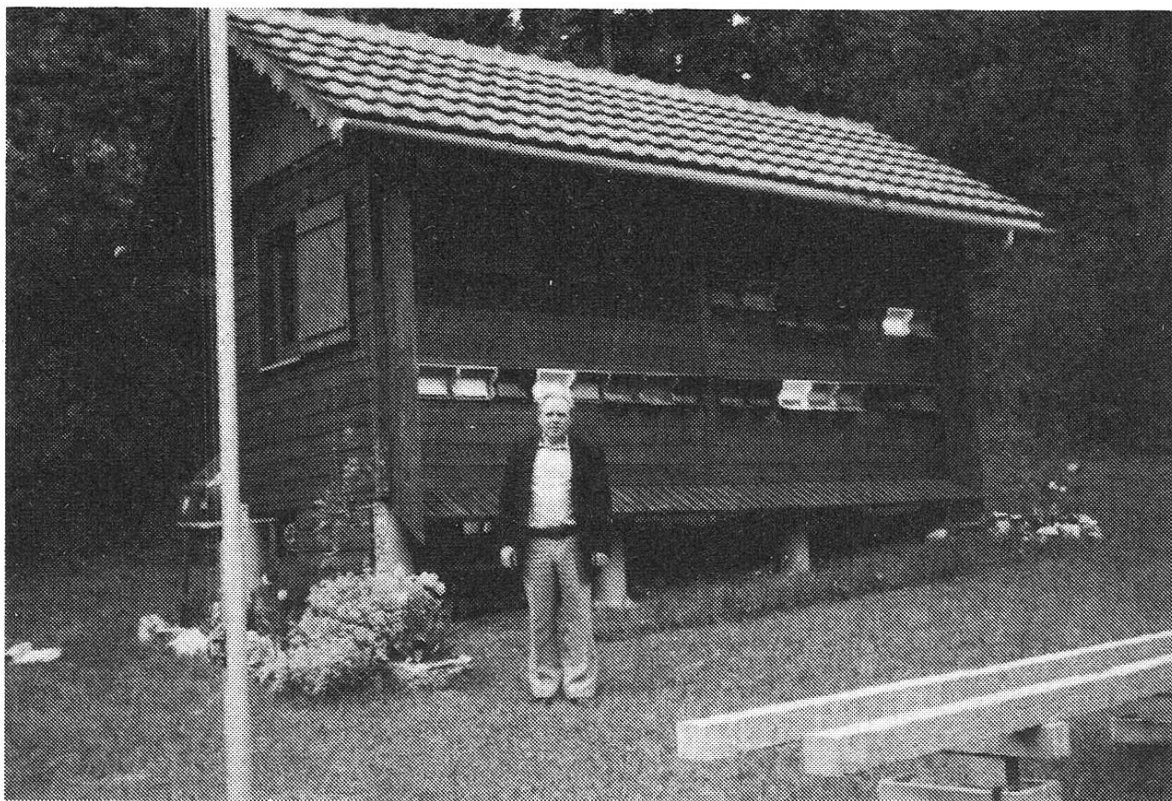
Les annotations sont complètes, la comptabilité est très bien tenue. L'apiculteur travaille très calmement, les abeilles sont douces. Les connaissances théoriques sont bonnes; cet apiculteur est un bon praticien.

Le jury lui accorde: 10-10-9-9-9-10-9-10-10-10 = 96 points, médaille d'or.

Section : La Côte neuchâteloise.

Michel Von KAENEL, mécanicien d'usine, 2035 Corcelles.

Apiculteur dès 1961. Président de section.



Au Rafour-sur-Montmollin, en bordure de forêt, sur un terrain qu'il a acheté, l'apiculteur a construit lui-même un magnifique pavillon où il a montré ses qualités de menuisier qualifié. C'est une parfaite réussite qui fait honneur à son maître.

Le pavillon est vaste, bien éclairé, et c'est très agréable d'y travailler. Il peut contenir 32 ruches BJ, mais en ce moment il s'y trouve 16 colonies.

La mécanisation est au rendez-vous de tous les accessoires. Une installation amène l'eau nécessaire aux abeilles, c'est très pittoresque. Le matériel est complet et à l'état de neuf.

Jolies populations, reines de valeur ; fait de l'élevage sur du couvain fourni par les moniteurs et fécondé en station.

Une réserve de beaux cadres attend d'être placée sur les hausses pour recevoir le précieux nectar.

Les annotations et connaissances théoriques sont complètes, la comptabilité est très bien tenue.

Bon praticien, il voue beaucoup de soins à la conduite de son beau rucher.

Le jury lui accorde : 10-10-10-9-9-10-9-10-10-10 = 97 points, médaille d'or.

Section: La Côte neuchâteloise.

Emile LAVANCHY, agent de la police communale, 2012 Auvernier.

Apiculteur dès 1968. Deux ruchers = 22 colonies DB.



A Montézillon, en bordure de la voie, sur terrain CFF, se trouvent 15 colonies DB. Belle présentation, l'accès est facile.

A proximité se trouve un petit chalet transformé par l'apiculteur: un vrai bijou! Bien éclairé, renferme tout le matériel; il doit être agréable d'y travailler. Tout respire l'ordre et la propreté. Installation d'eau pour les abeilles.

Le matériel est complet, à l'état de neuf, extracteur avec génératrice. Dans l'armoire, de beaux cadres attendent d'être placés dans les ruches pour y recevoir le précieux nectar. L'apiculteur fait de l'élevage sur du couvain fourni par les moniteurs, avec fécondation en station.

Deux ruches sont un peu faibles; la ruche N° 22 est très belle.

Au Serroue, 7 colonies, dont quelques-unes à hausser. L'accès est facile. Ici on retrouve aussi un très joli chalet, tout entouré de fleurs (on dirait que le fleuriste vient de passer); le chalet sert de laboratoire et de repos.

Les annotations sont très bonnes, la comptabilité est très bien tenue.

Excellent praticien, il voue beaucoup de soins à ses abeilles et à l'ornementation des ruchers. C'est un modèle pour les collègues.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-9-10-10-10-10-10 = 98 points, médaille d'or.

Section : Montagnes neuchâteloises

Guy LÉCHENNE, électricien, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Apiculteur dès 1952. Un rucher aux Joux-Derrières: 54 colonies; à Biaufond: 22 colonies.



Alors qu'il était encore jeune garçon, âgé de 12 ans, cet apiculteur a pris très tôt l'amour des abeilles, aidant son père au rucher. A l'Abbays, aux Joux-Derrières, dans un endroit idéal, près d'une forêt, il a installé un très beau rucher-pavillon de 31 colonies BJ et 22 colonies DB à l'extérieur.

L'accès est aisé, les alentours abondamment fleuris, le coup d'œil est merveilleux. Le rucher est à l'état de neuf, vaste, bien éclairé, propre; c'est agréable d'y travailler avec eau et électricité. L'endroit est propice à l'apiculture.

Plusieurs colonies sont visitées, beaux rayons, jolies populations; des reines sont à marquer. Un élevage en cours est fait un peu trop tôt. Connaissances théoriques à compléter.

A Biaufond, alt. 700 m, joli rucher de 24 colonies, dont 12 sont à l'extérieur. La région est propice à l'apiculture par les nombreuses plantes mellifères qui s'y trouvent.

Le matériel est complet dans les deux ruchers et en parfait état. Des réserves de beaux cadres qui sont prêts à mettre dans les hausses pour recevoir le nectar tant désiré.

L'apiculteur fait de l'élevage sur du couvain fourni par les moniteurs, et la fécondation est faite en station.

Bon praticien, l'apiculteur voue un grand soin à ses abeilles qui lui procurent de belles satisfactions.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-9-10-10-9-10-10-10-10-10-10-10 = 147 points, médaille d'or.

Section : Côte neuchâtoise.

Luc MICHELET, surveillant FTR, 2016 Cortaillod.

Apiculteur dès 1962. Deux ruchers.



A Rothel-sur-Travers, alt. 1100 m, se trouvent 13 colonies DB dans une sapinière. L'accès est facile ; bonne situation pour la récolte sur les fleurs et les sapins, si le temps le permet. Le chalet familial près du rucher sert de laboratoire. C'est dans cet endroit tranquille, où il fait bon respirer l'air des sapins, que M. Michelet passe ses loisirs avec sa famille.

Quelques ruches un peu faibles, dues au mauvais temps et à l'altitude. Toutes les reines sont marquées. L'apiculteur travaille très calmement, sans voile, et avec le minimum de fumée.

Deuxième rucher, à Trois-Rods-sur-Boudry, dans une clairière. Une ancienne baraque de forain, transformée par l'apiculteur, sert de logement pour 24 colonies DB. Un laboratoire spacieux a été aménagé, c'est très fonctionnel. On y trouve une balance, une grande cuve à désoperculer et le matériel au complet, le tout en bon état. Extracteur radial, avec une génératrice qui fournit la force électrique.

Les annotations sont complètes et la comptabilité bien tenue.

Bonnes connaissances et bon praticien.

Apiculteur très courageux, il s'occupe de deux ruchers assez distants l'un de l'autre.

La jury lui accorde: 9-9-10-9-9-9-9-10-9-10-9-10-9-9-10 = 140 points, médaille d'or.

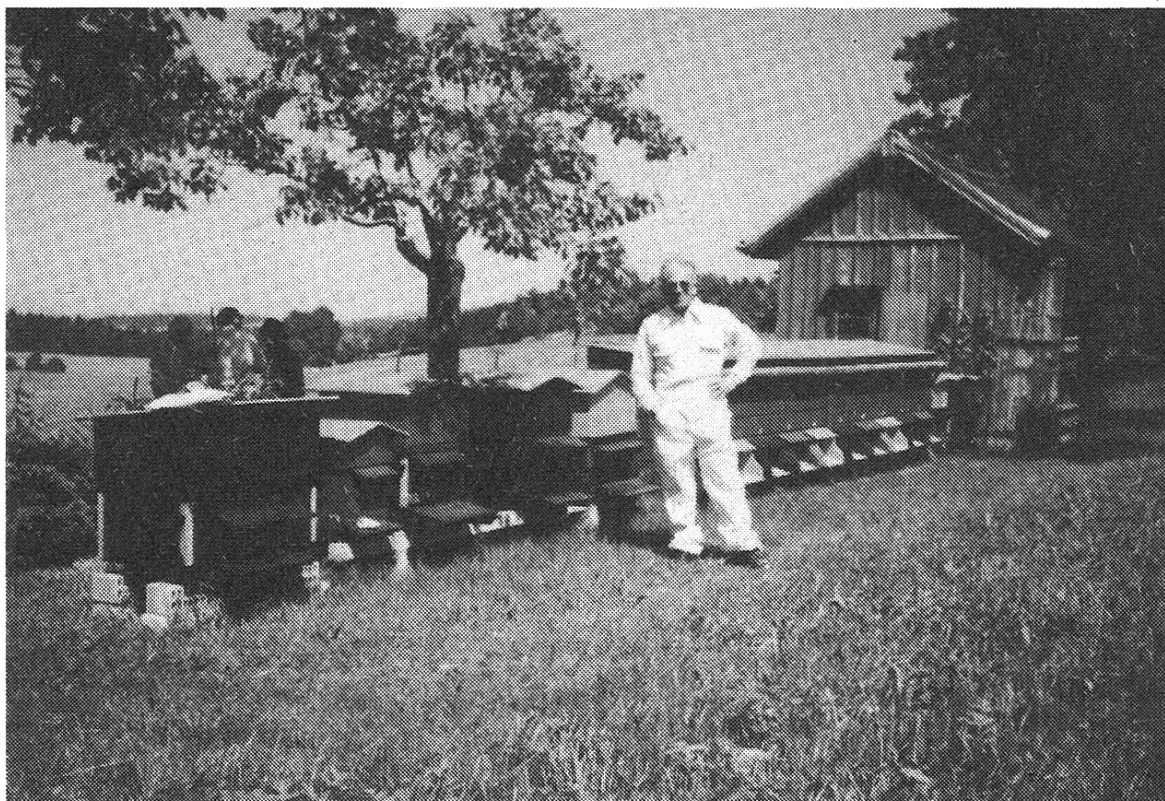
Edmond ROSSELET, retraité de la police cantonale, 2006 Neuchâtel.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-10-10-10-10-10-10-10-10-10 = 149 points, médaille d'or, ainsi que celle de «vermeil» offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, avec les félicitations du jury.

Section : La Chaux-de-Fonds.

Charles SCHLUNEGGER, employé postal, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Apiculteur dès 1974. 16 colonies DB. Alt. 1000 m.



Au hameau «Les Bulles», en retrait de la route de Biaufond, dans un endroit très bien situé, l'apiculteur nous présente son rucher de 16 colonies DB. Les ruches sont en très bon état, elles ont reçu une couche de peinture.

Lors de la première visite, le temps froid et pluvieux nous oblige à nous réfugier dans le vaste garage tout proche qui sert de local et de laboratoire : bien aménagé, propre et bien éclairé.

Le matériel est complet et en bon état. Dans une ruche décorée par des «abeilles artificielles» se trouve une réserve de «nectar» apprécié aussi des apiculteurs.

Les connaissances théoriques sont bonnes, la comptabilité est bien tenue.

A la deuxième visite, vu plusieurs colonies, dont 3 ont du couvain disséminé. Cause : le froid persistant, ou la reine ?

Nous avons vu aussi 5 ruchettes d'élevage.

Bon praticien, il voue beaucoup de soins à ses abeilles.

Le jury lui accorde : 10-9-9-9-9-9-9-10-10-9 = 93 points, médaille d'or.

Section : La Béroche

Jean STASICHEN, comptable, La Chaux-de-Fonds.

Apiculteur dès 1973. 11 colonies DB à Vaumarcus. Alt. 450 m.



Le rucher se trouve dans le verger de la maison paternelle, à Vaumarcus. L'accès est facile, l'aménagement est très bien, les massifs de fleurs cultivés par la mère de l'apiculteur semblent souhaiter la bienvenue au jury. C'est du reste M^{me} Stasichen qui a conseillé et encouragé son fils à «faire de l'apiculture».

Félicitations à M^{me} pour le bon conseil donné; elle en récolte la satisfaction.

Les ruches sont en parfait état, elles ont reçu une couche de peinture. L'apiculteur présente un joli local où se trouve tout le matériel en ordre. Dans l'armoire, de beaux cadres attendent d'être mis dans les ruches pour y recevoir le précieux nectar.

Nous consultons l'historique du rucher avec graphique en couleur des reines et leur provenance; tableau très intéressant.

Deux ruches, qui ont essaimé, n'ont pas encore de ponte, probablement à cause du mauvais temps qui n'a pas permis aux reines la sortie nuptiale; ce fait est général cette année.

La ruche N° 8 a un peu de miel à la hausse; quelques ruches sont un peu faibles, à resserrer.

Les connaissances théoriques, les annotations sont bonnes et la comptabilité est très bien tenue.

Le jury lui accorde: 10-10-9-9-8-8-10-10-9-9 = 92 points, médaille d'or.

Section: La Béroche.

Frédy ZUBER, employé T. (NE), 2017 Boudry.

Apiculteur dès 1960. 29 colonies BJ en pavillon et 10 colonies DB à l'extérieur.



En dessus de Boudry, au «Chanet», se trouve le pavillon contenant 29 colonies BJ et 10 colonies DB. L'accès est un peu difficile ; le pavillon est en très bon état.

Quelques colonies sont un peu faibles, probablement à cause du mauvais temps et du manque de récolte.

Dans une armoire se trouvent de beaux cadres qui attendent leur place dans les ruches. Le matériel est au complet et en bon état.

L'apiculteur fait de l'élevage sur du couvain fourni par des moniteurs avec fécondation à l'Hongrin et Vermeilley.

Les connaissances théoriques sont à compléter.

A la deuxième visite, les ruches se sont bien développées ; chaque ruche a sa fiche qui donne une image de la colonie.

Bon praticien, jeune président de section, cet apiculteur est très dévoué à la cause apicole.

Le jury lui accorde: 9-9-9-9-10-10-10-9-9-10-10-9-9-9-10 = 141 points, médaille d'or.